



**NOUVEAU MEMBRE (ÉTUDIANT RETOUR À L'EXERCICE, CANDIDAT FORMÉ À L'ÉTRANGER)**

Nombre de semaines entre l'inscription et la fin de la période de référence<sup>1</sup> ?

Date d'inscription à l'OPIQ  
\_\_\_\_\_

Dispense (exemption)  
accordée

OUI

≤ 51 semaines ?

NON

Aucune exemption  
accordée<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Toute période de référence se termine le 31 mars d'une année paire (ex. : 31 mars 2016)

<sup>2</sup> À moins de démontrer<sup>3</sup> être dans l'impossibilité de travailler et de se conformer au règlement (Maladie, Accident, circonstance exceptionnelle, force majeure).

<sup>3</sup> Formulaire Demande de dispense de formation à remplir et transmettre à l'OPIQ.